

Colloque

Université Rennes 1

L'émergence d'une régulation autonome des plateformes ?

8 octobre 2021

Direction scientifique :

Brunessen Bertrand, Professeure à l'Université Rennes 1

Jean Sirinelli, Professeur à l'Université Paris Est

9h. Ouverture. Valéria FAURE-MUNTIAN, Députée, membre Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire à l'Assemblée nationale

9h30. L'émergence d'un droit européen autonome de la régulation des plateformes

Jean Sirinelli, Professeur à l'Université Paris Est et Brunessen Bertrand, Professeure à l'Université Rennes 1

I. L'approche formelle : quelle cartographie des plateformes numériques ?

9h45. Présidence. Alan Hervé, Professeur à l'IEP de Rennes

1) L'appréhension empirique

9h55 L'économie des plateformes

Thierry Pénard, Professeur d'économie à l'Université de Rennes 1 et chercheur au CREM

10h10 Repenser le droit par l'appréhension de la réalité

Timothée Paris, Maître des requêtes au Conseil d'Etat

2) Les qualifications juridiques

10h30 Présidence. Pierre Sirinelli, Professeur à l'Université Paris 1

10h40. La variété des qualifications juridiques

Emmanuel Netter, Professeur à l'Université d'Avignon

10h55 Une qualification spéciale : le cas des plateformes contributives »

Alexandra Bensamoun, Professeure de droit privé à l'Université Paris-Saclay

11h10 Discutant. Marion Laumenais, Doctorante en droit privé, membre de l'IODE (UMR CNRS 6262)

11h20 Pause

Les qualifications repensées par les plateformes

11h30 Présidence. Pierre Sirinelli, Professeur à l'Université Paris 1

11h.40 Une nouvelle catégorie juridique de travailleurs ?

Sophie Robin-Olivier, Professeure à l'Université Paris 1

11h55. Quelle adaptation du droit social de l'UE à la vulnérabilité singulière des travailleurs des plateformes?

Frédérique Michéa, Maître de conférences à l'Université Rennes 1

12h10. Discutant. Houda Al Houssari, Docteur en droit, membre de l'IODE (UMR CNRS 6262)

II. L'approche substantielle : quelles nouveautés et autonomie des règles juridiques ?

14h30 Présidence. Isabelle Bosse Platière, Professeure à l'Université Rennes 1, directrice de l'IODE

1) La nouveauté des règles ?

14h40. Approche normative : un nouveau corps de règles ?

Alexandre de Streeel, Professeur à l'Université de Namur

14h55 De nouveau concepts : vers un principe de neutralité des plateformes ?

Winston Maxwell, Directeur d'études, Telecom Paris – Institut polytechniques de Paris

2) La constance des droits fondamentaux ?

15h10 Présidence : Sandrine Turgis, Maître de conférences à l'Université Rennes 1

15h20. Enjeux de « surveillance capitalism » « algorithmic fairness »

Vassilis Hatzopoulos, Professeur à l'Université d'Athènes

15h35. La lutte contre la haine en ligne

Célia Zolynski, Professeure à l'Université Paris 1

15h50. Discutant. Erwann Picart, doctorant à l'Université Rennes 1, IODE (UMR CNRS 6262)

16h. Pause

III. L'approche institutionnelle et procédurale: quelle gouvernance pour la mise en œuvre du droit européen des plateformes ?

16h10 Présidence. Jean Sirinelli, Professeur à l'Université Paris Est

1) La nouveauté de l'approche institutionnelle

16h15. Une approche autonome des questions institutionnelles par le droit européen des plateformes ?

Pascale Idoux, Professeure à l'Université de Montpellier

2) Un enrichissement du droit administratif européen

16h30 Les enjeux de droit administratifs européens du DSA

Pieter Van Cleynenbreugel, Professeur à l'Université de Liège